



Municipalité de Lantier  
Rapport d'activité de l'agent de liaison  
Ludovik Simard-Desmeules  
Été 2023



**Rédaction :**

Ludovik Simard-Desmeules  
Agent de liaison, *Soutien technique des lacs*, CRE Laurentides

**Coordination :**

Samuelle Durocher  
Chargée de projets, CRE Laurentides

**Révision :**

Anne Léger  
Directrice générale, CRE Laurentides

**Référence à citer :**

Conseil régional de l'environnement des Laurentides (2023). Rapport d'activités. Programme de *Soutien technique des lacs* 2023 à Lantier, 10 p.

## Remerciements

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui se préoccupent de la santé des lacs et qui participent, de près ou loin, à leur protection : les bénévoles, les associations de lac, les employés et les élus de la municipalité de Lantier. Ce mandat n'aurait pas été possible sans la volonté de tous.

## Table des matières

Avant-propos .....	2
1. Municipalité de Lantier.....	3
2. <i>Soutien technique des lacs</i> 2023 à Lantier .....	4
2.1 Présentation de l'agent de liaison.....	4
2.2 Bilan des activités de l'été 2023.....	4
3. Orientations et recommandations.....	6
3.1 Caractérisation et connaissance .....	6
3.2 Sensibilisation-Communication.....	6
4. Conclusion .....	7
5. Références .....	8
Annexe 1 – Plan d'action .....	9
Annexe 2 – Tableau de bord des activités .....	10

## Avant-propos

Le Conseil régional de l'environnement des Laurentides a été fondé en 1995 par des groupes communautaires et environnementaux. C'est une organisation autonome qui a le statut d'organisme à but non lucratif. Les orientations et les priorités du CRE sont établies par son conseil d'administration, formé de 13 membres, dont 8 doivent provenir, par règlement, de groupes ou d'organismes voués à la protection de l'environnement dans chacune des MRC de la région.

Le CRE Laurentides a pour mission de promouvoir le développement durable, de protéger et de valoriser l'environnement ainsi que de favoriser l'amélioration du processus démocratique. Il priorise, comme stratégie, la sensibilisation des décideurs locaux et régionaux à la nécessité d'accorder, dans leur processus décisionnel, la même importance à l'environnement qu'à l'économie et au social.

Depuis 2006, le *Soutien technique des lacs* est un programme clé en main offert aux municipalités de la région pour protéger la santé des lacs.

Une ressource technique est embauchée pendant la saison estivale afin de mettre en œuvre un plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides et la municipalité. Cette ressource, appelée agent(e) de liaison est présente dans les bureaux municipaux pour une durée de 12 ou 16 semaines, afin de réaliser différentes activités de concertation, de caractérisation et de sensibilisation auprès notamment des associations de lacs. Le CRE recrute et embauche l'agent(e) de liaison, le forme, le supervise, le rémunère et fournit le matériel nécessaire à la réalisation de son mandat.

# 1. Municipalité de Lantier

Le territoire de Lantier compte 13 lacs. De ceux-ci, seuls 3 sont inscrits au Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (Tableau I).

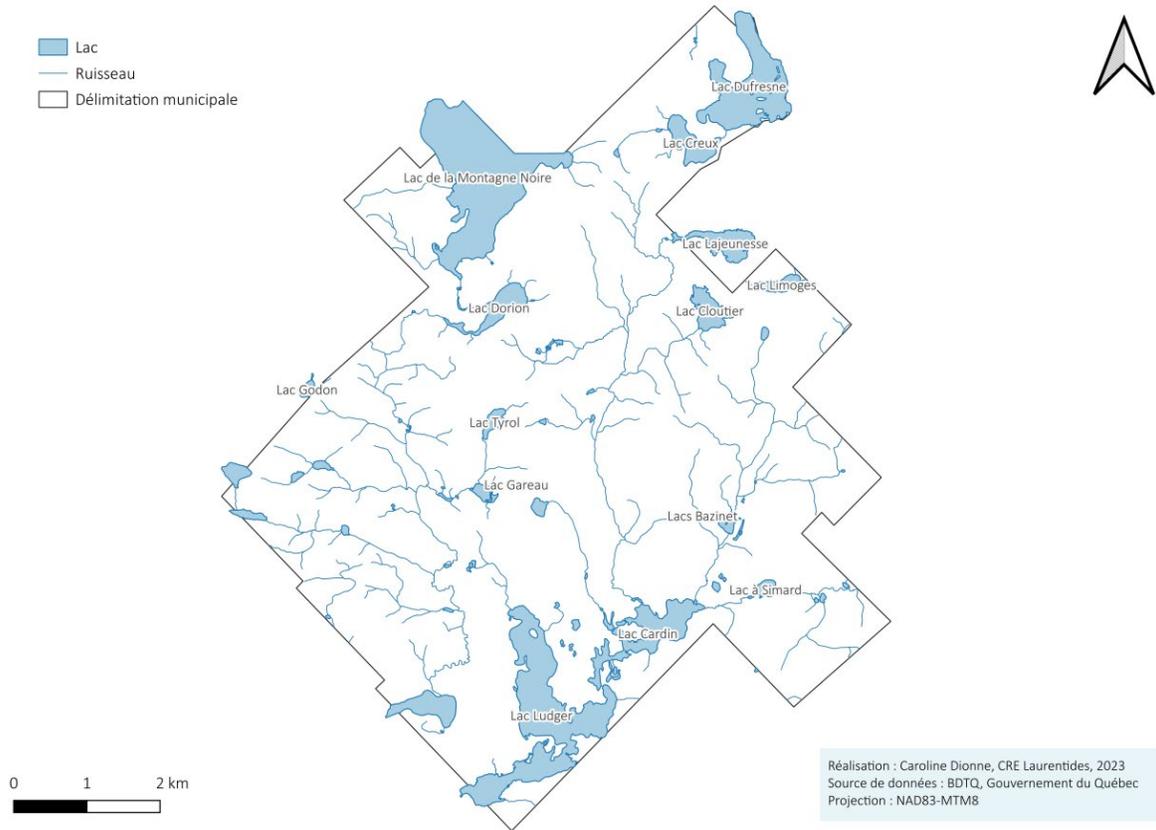


Figure 1: Lacs de la municipalité de Lantier

La présence de nombreux lacs et les menaces qui pèsent sur ceux-ci ont motivé la municipalité de Lantier à adhérer au programme de *Soutien technique des lacs* en 2023.

Tableau I. Lacs de Lantier inscrits au RSVL (MELCCFP, 2023)

Nom du lac	No RSVL
Ludger	153
Cardin	141
Montagne Noire (de la)	391

[https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl\\_liste.asp](https://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/relais/rsvl_liste.asp)

## 2. *Soutien technique des lacs* 2023 à Lantier

La municipalité de Lantier et ses associations de lacs ont participé au programme de *Soutien technique des lacs* pour la première fois en 2023. Le plan d'action de l'agent visait à accompagner les membres des associations pour effectuer la caractérisation des bandes riveraines des lacs de la municipalité et à mener des actions de sensibilisation et de communication liées à la santé des lacs (pour le plan d'action complet, consultez l'annexe 1).

### 2.1 Présentation de l'agent de liaison

Ludovik Simard-Desmeules est diplômé de Techniques de Bioécologie du CÉGEP de Saint-Laurent. Au cours de sa formation, Ludovik a pu développer une véritable passion pour l'environnement et un désir de le protéger. Sa formation lui a aussi permis de se familiariser avec les différents protocoles de prise de données en limnologie. Finalement, Ludovik est passionné de pêche et y voit une autre raison concrète d'être dédié à la protection des lacs.



### 2.2 Bilan des activités de l'été 2023

Voici le bilan des activités réalisées par l'agent de liaison du *Soutien technique des lacs* à Lantier, selon les objectifs spécifiques du plan d'action. Pour plus de détails, veuillez consulter les annexes 1 et 2.

#### Objectif 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

##### 1.1 Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une formation sur le protocole de caractérisation des bandes riveraines;
- Évaluer la possibilité d'organiser des formations aux autres protocoles du RSVL selon l'intérêt;
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible;
- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs **Ludger, Cardin, de la Montagne noire, Creux, Dufresne, Dorion, Tyrol et Arpin** et cibler les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine à visiter lors de la tournée porte-à-porte.

La caractérisation de la bande riveraine a été effectuée aux lacs ciblés à l'exception des lacs Tyrol et Dorion. En effet, puisque ce protocole requiert la collaboration et l'implication des riverains, le faible intérêt manifesté a fait en sorte que l'activité n'a pu y être menée. Au total, dix bénévoles ont été accompagnés dans la réalisation des caractérisations de bandes riveraines. Les résultats ont été compilés dans les fichiers de compilation prévus à cet effet et des cartes représentant l'occupation du sol et le recouvrement par la végétation naturelle ont été réalisées.

Aucun autre protocole du RSVL n'a été réalisé au cours de l'été.

## **Objectif 2. SENSIBILISATION - COMMUNICATION**

### **2.1 Favoriser la mobilisation des bénévoles**

- Organiser une table de concertation avec les représentants de **tous les lacs** afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.

Une rencontre sous forme de table de concertation s'est déroulée à l'hôtel de ville de Lantier à la fin du mois de juin. Très peu de personnes y étaient présentes malheureusement, malgré l'effort de mobilisation. La rencontre a cependant permis d'établir un lien avec les Associations des lacs Creux, Dufresne et Arpin.

### **2.2 Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.**

- Effectuer une tournée porte-à-porte ciblant les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la bande riveraine.
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

Une tournée de porte-à-porte afin de sensibiliser à l'importance et au rôle de la bande riveraine a été faite chez tous les riverains des lacs Ludger, Cardin, de la Montagne noire, Creux, Dufresne, Dorion, Tyrol et Arpin.

Sur les 433 foyers riverains visités, environ 200 résidents ont pu être sensibilisés en personne par l'agent de liaison. En cas d'absence, une lettre était laissée. Celle-ci comportait une présentation et les coordonnées de l'agent, une explication du rôle de la bande riveraine et de la sensibilisation sur l'importance d'améliorer la situation. Si la résidence se situait dans une section comportant moins de 40% de couvert végétal naturel, une mention à cet effet y était aussi incluse.

Le dépliant « Bandes riveraines au travail! », comportant des suggestions de végétaux indigènes à planter dans la bande riveraine, était également distribué.

La majorité des résidents rencontrés (environ 80%) avaient une bonne attitude face au discours de l'agent. Certains d'entre eux ont également pris des dépliants sur le myriophylle à épi.

### 3. Orientations et recommandations

Considérant les préoccupations recueillies auprès des riverains rencontrés ainsi qu'à la lumière de ses propres observations, l'agent de liaison a pu formuler des recommandations. Certaines de celles-ci sont particulièrement pertinentes dans la perspective qu'un autre agent du programme de soutien technique soit en poste à Lantier dans une prochaine année.

#### 3.1 Caractérisation et connaissance

- Encourager la formation d'associations de riverains au lacs Tyrol et Dorion, encourager leur inscription au RSVL et entamer le suivi de l'état de santé de ces lacs grâce aux protocoles du RSVL;
- Encourager les associations des lacs Arpin, Creux et Dufresne à s'inscrire au RSVL et à entamer le suivi de l'état de santé de ces lacs grâce aux protocoles du RSVL;
- Pour les associations déjà inscrites au RSVL, poursuivre les activités du RSVL et particulièrement la détection des PAEE. Il est important de rester attentif à l'introduction de ces espèces pour réagir rapidement dans le cas où elle se produirait. Aussi, considérant le lien entre les lacs Ludger et Cardin en sachant que le premier contient du Myriophylle à épis, une détection des PAEE au lac Cardin serait pertinente.

#### 3.2 Sensibilisation-Communication

Le travail de sensibilisation auprès des riverains est primordial. Aussi, la prise de conscience environnementale et la surveillance des lacs amènent plusieurs questions et préoccupations. Voici quelques recommandations à la suite du travail fait sur le terrain :

- Établir et/ou maintenir la communication et la collaboration entre les associations de lacs et l'administration municipale;
- Assurer un partage et un transfert des connaissances auprès des bénévoles impliqués dans le suivi de l'état de santé des lacs;
- Organiser des tables de concertation afin de rassembler les membres des associations de Lantier, encourager leur mobilisation, faire la promotion du RSVL et répondre à leurs questions;
- Sensibiliser les citoyens et les visiteurs sur les espèces aquatiques exotiques envahissantes afin de prévenir leur introduction dans les lacs de Lantier;
- Ajouter des mesures de prévention de la propagation du myriophylle à épis à d'autres plans d'eau. Puisque le myriophylle à épis est présent au lac Ludger, notamment près du débarcadère, il faut éviter que les embarcations sortant du lac contaminent d'autres plans d'eau.

D'arriver à entrer en contact avec certaines associations de lacs et de les intéresser à participer aux différents protocoles du RSVL a présenté un défi pour l'agent de liaison. Les associations de lacs de la municipalité auraient grandement à gagner d'être mieux informées sur les avantages et les impacts positifs de ce programme.

## 4. Conclusion

La participation de la municipalité de Lantier au Soutien technique des lacs en 2023 a permis la caractérisation de la bande riveraine de 6 lacs. Par le fait même, les bénévoles accompagnant l'agent ont pu être sensibilisés à différents enjeux concernant la santé des lacs. La tournée de porte-à-porte a aussi permis la sensibilisation des riverains des lacs de la municipalité. Tandis que certaines associations de lacs semblent bien mobilisées, d'autres le sont visiblement moins. Cette mobilisation des associations de lacs et des citoyens est primordiale au suivi de l'état de santé et à la protection des lacs de la municipalité. Au printemps 2024, une rencontre de concertation et d'information pourrait avoir lieu afin d'encourager cette mobilisation.

## 5. Références

CRE Laurentides (2023). CRE Laurentides – Votre réseau environnemental. En ligne [<https://crelaurentides.org/>], consulté en novembre 2023.

Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) (2023). Le Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). En ligne [<http://www.environnement.gouv.qc.ca/eau/rsvl/>], consulté en août 2023.

Municipalité de Lantier (2023). Accueil. En ligne [<https://lantier.quebec/>], consulté en août 2023.

## Annexe 1 – Plan d'action

### PLAN D'ACTION

#### OBJECTIF 1. CARACTÉRISATION - CONNAISSANCE

Appuyer les associations de lacs pour la mise en œuvre du suivi volontaire de l'état de santé des lacs à l'aide des outils développés par le CRE Laurentides et le MELCCFP dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

- Organiser une formation sur le protocole de caractérisation des bandes riveraines;
- Évaluer la possibilité d'organiser des formations aux autres protocoles du RSVL selon l'intérêt;
- Accompagner les bénévoles pour la réalisation des différents protocoles du RSVL selon l'intérêt, les besoins et le temps disponible;
- Accompagner les bénévoles pour la caractérisation de la bande riveraine aux lacs **Ludger, Cardin, de la Montagne noire, Creux, Dufresne, Dorion, Tyrol et Arpin** et cibler les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine à visiter lors de la tournée porte-à-porte.

#### OBJECTIF 2. SENSIBILISATION – CARACTÉRISATION

##### Favoriser la mobilisation des bénévoles

- Organiser une table de concertation avec les représentants de **tous les lacs** afin de susciter la mobilisation et faire la promotion du RSVL.

Diffuser l'information et sensibiliser la population sur les bonnes pratiques à adopter pour la protection de la santé des lacs.

- Effectuer une tournée porte-à-porte ciblant les endroits plus sensibles au niveau de la bande riveraine afin de sensibiliser les citoyens à l'importance de la bande riveraine.
- Répondre aux questions des associations de lacs et des citoyens en lien avec la santé des lacs.

## Annexe 2 – Tableau de bord des activités

Total de personnes impliquées: 16 personnes

Date	Activités	Nombre de personnes présentes
22 juin	Table de concertation	4
06- 17 juillet	Bande riveraine au lac ludger	2
12 juillet	Bande riveraine lacs Creux et Dufresne	3
25 juillet/2 août	Bande riveraine lac Cardin	3
26 juillet	Bande riveraine lac Arpin	3
31 juillet	Bande riveraine lac de la Montagne Noire	1